

## CR réunion avec le jury d'agrégation

7 novembre 2023

### directoire

- Cécile Robin (PU), présidente, secteur C
- Jean-Marc Moullet (IGESR) vice président, secteur B (excusé)
- Hélène Pouzet (PU), vice présidente, secteur A
- Yann Bassaglia (MCU) président agrégation spéciale (excusé)
- Christine Saux professeur agrégée CPGE secrétariat général (excusée)

### agrégation spéciale

#### Bilan 2023 agrégation spéciale:

- 138 candidats inscrits agrégation spéciale (58 personnes ont passé les épreuves d'admissibilité), 16 admissibles et 7 admis donc tous les postes ont été pourvus.
- Candidats majoritairement ont déjà essayé un métier d'enseignant après la thèse ou le post doc. Age moyen 35 ans. donc pas des personnes qui arrivent par dépit dans l'EN. Expression d'un sentiment de volonté d'enseigner.
- les candidats inscrits et absents sont sans doute pour certains les bi inscrits spéciale/externe qui décident d'aller à l'externe.

#### Epreuves:

- Harmonisation des notes d'écrit entre les disciplines (même moyenne, même écart type). ne pas privilégier une discipline par rapport à l'autre.
- Pas d'harmonisation des notes à l'oral (aucune raison de le faire). Note moyenne de la leçon faible (moyenne = 5,64, médiane = 4), ce qui indique qu'il ne faut pas se cantonner à son domaine de spécialité et acquérir des connaissances fondamentales dans les autres domaines.

#### Agrégation spéciale session 2024:

- Nombre de postes au concours?
- Nombre d'inscrits?
- dates des épreuves écrites : 20 et 21/02
- Date des épreuves orales et rendu du dossier similaires à l'année dernière.
- convocation fin mai/début juin, dates des oraux 12-15/06
- Dans l'épreuve d'agrégation spéciale de mise en perspective du dossier: est ce que l'on peut apporter un document/ du matériel? *Oui les candidats peuvent apporter du matériel, des échantillons (si faisable, si cela apporte un plus)*
- Question sociétale....  
Demande faite au jury de publication des questions sociétales, du moins des exemples.

### agrégation externe classique

- Date épreuves écrites: 20 21 22 février. Avancée importante par rapport à l'année dernière. Pourquoi? Le ministère a peut-être beaucoup plus étalé les concours et les

SVT qui étaient habituellement plus tardives ont été avancées (ceci pour faire tourner les disciplines).

- Fin du concours au plus tard le 27 juin (délibération prévue le 28 juin et publication des résultats). Cette date est similaire aux autres années et est expliquée par les nécessités d'affectation dans les académies avant le 14 juillet.
- Admissibilité: 29 avril au plus tard. Ouverture des corrections 15 jours après la dernière épreuve, c'est-à-dire le 7 mars (3 semaines ou 1 mois de correction).
- Il faut montrer que l'on a validé le master au moment de l'affectation.

Epreuves d'admission

- TP convocation le 31 mai et épreuves 1 et 2 juin (Paris 5eme)
- oraux à partir du 16/06 au lycée StLouis (Paris)

### Bilan agrégation "classique" 2023:

- Session classique et complète par rapport aux années COVID. Même présidence cette année et que l'année dernière.
- Gestion administrative: Mathilde Renard
- Gestion financière: service inter-académique des examens et concours. pas de correspondant nommé à ce jour
- Gestion des épreuves: Sorbonne Université (Université Pierre et Marie Curie), locaux du bâtiment Atrium (Pr Adrien Six) et lycée Saint-Louis.
- Pas de changement dans les épreuves cette année (même durée et même coefficient)
- La composition du jury change cette année (surtout en A et B, peu de changement en C): mais la liste n'est pas encore officielle donc non publiée. Equipe technique: 23 personnels (15 épreuves orales et 8 personnes de l'atrium sorbonne université) et 9 jurys-professeurs par secteur.
- 873 inscrits - 462 présents aux 3 écrits - 151 admissibles (1/3 des personnes des présents aux écrits) et 70 admis.

	151 admissibles	70 admis
optants A	46 (30.5%)	25 (35.7%)
optants B	68 (45%)	30 (42.9%)
optants C	37 (24.5%)	15 (21.4%)

- Secteur A: 30%, secteur B: 45% et 24,13% en secteur C
- Admis: perte sur secteur C et B et gain sur le secteur A
- Les 70 admis représentent 46.4% des admissibles, 8% des inscrits, 15.2% des présents aux 3 écrits.
- Répartition des candidats (genre) : féminin (2/3) et masculins (1/3) et ceci également au niveau des admis.
- Âge des admis autour de 22-26 ans donc des candidats dans la dynamique de la poursuite d'études en direct.
- Répartition des candidats par origine: près de la moitié des candidats dans des prépas agrégation (hors INSPE), 25-26% issus de l'ENS (Paris-Lyon-Paris Saclay) (donc dans

des prépas agreg), 14% ont le CAPES. Chiffres à relativiser car une seule case à cocher (et des candidats ont pu suivre l'année précédente - ou avant- une prépa agreg).  
=> demande du jury auprès de l'AFPSVT de faire une étude statistique sur les 3-4 dernières années quant aux formations initiales des étudiants (M2 MEEF ESPE, prepa agreg, M1? L3? autre )

- Analyse des notes des écrits: double-correction + homogénéisation entre correcteurs + homogénéisation des trois secteurs, notes qui vont jusqu'à 20 (car de très bons candidats justifient cet étalement).
- les 30 premiers cette année = noyau d'excellent niveau
- barre d'admissibilité 07.26/20, moyenne des candidats présents aux 3 épreuves 6.34/20 , barre d'admission 10.52/20
- Homogénéisation des épreuves de TP également. Car impossibilité de faire des sujets totalement équitables. (précision pratique : si les candidats sont autorisés à manger pendant l'épreuve, ils doivent se mettre dans un coin de la salle - impossible de sortir sans être accompagné- mais pas de nourriture sur la paillasse pendant les manipulations).
- tableau d'évolution du nombre de postes: 70 places cette année sans liste complémentaire. A la session 2022, 65 postes sont mis au concours et 4 postes complémentaires. En 2024 y aura t il une liste complémentaire ou non? Date de publication des postes: mi - novembre.

- **Questions des formateurs:**

**concernant les épreuves d'admissibilité**

- Candidats avec retranscription (candidats qui rédigent en partie sur ordinateur et pour lesquels un "scribe" du centre d'examen réécrit ensuite leur copie) : le candidat a été interrompu pendant l'épreuve de secteur B sur sa copie de secteur A, de même le lendemain, donc aucun éclaircissement demandé par le scribe sur l'épreuve de secteur C. Le candidat a ainsi été interrompu dans sa réflexion/rédaction des 2eme et 3eme jours.
- Écrit de secteur C: méthode de prospection hors programme explicitement et pourtant apparaît dans le barème d'écrit? En fait sont attendues les méthodes gravimétrique/ géophysique (de géosciences en général) mais pas les méthodes d'exploitations des ressources.
- Présence dans la grille du pétrole/ gaz dans l'écrit de secteur C, or sujet sur les ressources minérales? Au départ pétrole et gaz n'étaient pas prévus dans le barème mais ont été rajoutés en "points bonus" pour ne pas pénaliser les candidats qui en ont parlé. En effet les définitions ne sont pas très claires (où s'arrêtent les ressources minérales par rapport aux ressources carbonées).

**concernant les épreuves d'admission**

- Problème de micro lors de la réunion d'information et donc mauvaise compréhension.
- Épreuve de TP en secteur A:  
puits d'agarose percés au fond. A signaler tout de suite à l'examineur de la salle. Dans tous les cas de doute pour les candidats, il faut les souligner tout de suite à l'examineur dans la salle. ne pas hésiter. Le jury est

bienveillant et il jugera de la réponse à fournir. Si la réponse en toute équité peut être donnée, ce sera fait.

des jurys ont pressé les candidats pour rendre leurs échantillons, d'autres ont (un peu) attendu : les formateurs demandent l'équité entre les candidats.

- Inégalité dans le TP secteur B: entre la vague du matin et celle de l'après midi. Bug exao résolu en cours d'épreuve le matin. Consigne d'appeler l'examineur pour la dissection de l'escargot.
- 
- A l'issue des TP les grilles d'évaluation sont revues après les épreuves de TP, certaines questions peuvent être neutralisées ou baissées suite à un problème pendant les épreuves.
- Nom et prénom sur les 60 pages de TP pendant le temps de l'épreuve dans certaines salles et d'autres salles hors du délai de l'épreuve. donc nécessité d'homogénéiser cette pratique. L'année prochaine le remplissage se fera pendant le temps imparti.
- Appel d'un examinateur lors de la séance: attention à la bienveillance: quelques cas sont revenus à nos oreilles via des candidats : "elle s'est trompé de secteur" "ce sera mieux l'année prochaine", un collègue en appelle un autre pour rire sur un montage donc attention à la bienveillance...
- Dans certaines salles, des modifications apportées au cours de l'épreuve de TP ont juste été notées au tableau sans commentaire et dans d'autres salles il y a eu un commentaire oral. Problème d'équité entre les salles.
- 
- Tendance des épreuves très longues (exemple du secteur B): on est dans un contexte de concours et la longueur est un élément de discrimination. conçue pour que personne ne termine. De plus, certains candidats qui refusent la partie manipulative doivent pouvoir avoir quelque chose à faire. Le nombre important de pages est également lié à la taille des schémas fournis. Les épreuves de TP sont cobayées par des enseignants en CPGE et élaborées pour être faisables dans le temps imparti par les meilleurs candidats, la rapidité et l'aisance à avancer dans le sujet est ainsi un des critères d'évaluation. Le jury a également réalisé un travail d'identification des manipulations à maîtriser pour le prochain métier. Évaluation en termes de compétence et donc on teste parfois la compétence à plusieurs reprises avec des objets choisis et ce qui justifie une certaine longueur du sujet.
- il y a une note d'évaluation des compétences, de la tenue en TP d'option comme de contre-option :
  - par exemple OA et COa : une pailasse bordélique sera mal notée, le fait de ne pas savoir se servir de pipettes, de spectrophotomètre.
  - En TP de secteur B les réalisations (dissections, préparations microscopiques...) sont évaluées par les examinateurs en direct.
- la liste des logiciels disponibles (très longue), dont certains hébergés par sites privés (ancien site de TP virtuel de Didier Pol : nb :le nouveau lien est [http://famillebrevier.free.fr/didierpol/?fbclid=IwAR0BYxC3s-KyIGIXPmCz7iAKRHOe\\_lhWj5If28M9VNvMVqzbVT4DWkzh0nc](http://famillebrevier.free.fr/didierpol/?fbclid=IwAR0BYxC3s-KyIGIXPmCz7iAKRHOe_lhWj5If28M9VNvMVqzbVT4DWkzh0nc) une sauvegarde privée ...peut on

l'utiliser? ) : clé Etamine + autres éléments : est-ce que le candidat a accès aux sites internet ?

[http://pedagogie.ac-limoges.fr/agreg-sv-stu/IMG/pdf/liste\\_des\\_logiciels\\_et\\_ressources\\_informatiques\\_agregation.pdf](http://pedagogie.ac-limoges.fr/agreg-sv-stu/IMG/pdf/liste_des_logiciels_et_ressources_informatiques_agregation.pdf)

- pb des scanner à main : pas la même qualité selon les salles ?  
consigne jury = on ne tient pas compte de la qualité de l'image scannée insérée dans le diapo (quitte à aller voir le bouquin).

Sur certains modèles, attention de bien scanner de haut en bas et pas l'inverse car l'appareil reconnaît le texte mais reconstitue les lettres à l'envers (ce n'est pas seulement une image comme dans le cas d'un scanner classique)

- pb des vidéoprojecteurs ; certains ne sont pas optimaux (écran, projection). Le jury le sait. Le candidat ne doit pas être déstabilisé par cela.
- possibilité de délocaliser les oraux ailleurs qu'à Paris ? Difficultés de trouver un établissement d'accueil et des collections + facilité d'accès pour les techniciens franciliens. Pas facile d'organiser le concours dans une université car pas le même ministère que le concours donc coût important.
- Proposition d'Armelle Baldeyrou = lycée à Strasbourg (avec TB et des BTS filière biologiques) qui est très équipé, juste en face des bâtiments/collections de l'université de géol et de bio. Il reste le problème de l'équipe technique...

Danièle Vial, Fanny Garel, Hélène Vincent-Schneider, Déborah Prévôt